

St. Jean (ville): MM. F. G. Marchand, Louis Molléur et Jos. MacPherson.

St. Athanase: MM. A. Dufresne, Félix Lapierre et John Mounsey.

St. Grégoire: MM. Julien Benoit et Norbert Choquette, fils.

St. Alexandre: MM. Frs. Gosselin et Frs. Oûimet.

St. Sébastien: MM. Luc Lamoureux et Felix Boivin.

St. Georges: MM. Alexis Demers et Lucien Roy.

St. Brigitte: MM. Murray et Louis Lefebvre.

P. S. Les membres du Comité d'Organisation qui n'étaient pas présents à l'Assemblée de Mercredi dernier, sont priés de prendre la liste des personnes de leurs localités qui consentent à cultiver la betterave à sucre cette année, et d'en faire rapport dans la réunion de mercredi prochain à laquelle ils sont instamment priés d'assister.

La graine sera distribuée aussitôt que le comité l'aura reçue, à tous ceux qui auront ainsi donné leurs noms avec indication de l'étendue de terre qu'ils promettent de cultiver en betteraves.  
Franco-Canadien.

Petite Chronique

**Fromagerie à Gentilly.**—Nous apprenons avec plaisir qu'on s'occupe activement d'établir une fromagerie à Gentilly. C'est une bonne fortune pour cette paroisse et nous engageons les cultivateurs à donner leur concours avec empressement.

D'après les résultats obtenus dans les localités où existe des établissements de ce genre il est prouvé que la chose est extrêmement avantageuse pour les cultivateurs.

Dans un rapport relatif aux opérations de sa fromagerie à Deschambault, M. Zéphirin Perrault prouve à l'évidence par des chiffres qu'il y a un profit de cent pour cent, à réaliser par ceux qui entrent dans une entreprise de ce genre. Il démontre que le cultivateur peut retirer de chacune de ces vaches un profit net de \$20 par année en fromage; tandis que le profit en beurre n'excède pas en moyenne de \$10 par année. Du reste si l'on constatait une différence en faveur du haut prix du beurre; la même différence serait en faveur du froitage dont le prix suit toujours celui du beurre pour la hausse comme pour la baisse.

On voit donc que l'établissement d'une fromagerie est d'un immense avantage pour les cultivateurs et que ces derniers travaillent dans leur propre intérêt en favorisant une pareille entreprise. Ce sont MM. Z. Perrault et Mayrand qui forment le nouvel établissement en question à Gentilly: il sera en opération prochainement.

Nous sommes convaincus que les cultivateurs s'empresseront de leur donner leur encouragement.—*Journal de Québec.*

Nous regrettons que le projet de l'établissement d'une fromagerie à St. Paschal n'ait pas encore été mis à exécution. Cette paroisse plus que toute autre, dans le comté de Kamouraska, pourrait tenter l'expérience et être sûre du succès. Que les hommes d'initiative dans cette paroisse, que ceux qui ont des capitaux, se mettent à la tête du mouvement, et bientôt ils procureront aux cultivateurs une nouvelle source de revenus. Le comité de Kamouraska est fertile en projets manufacturiers; nous en avons déjà annoncé plusieurs, mais ils sont demeurés à l'état de projet seulement. Secouons notre apathie, et un peu moins de division dans nos rangs, alors en fait d'industrie nous serons dans notre comté ce qui se fait ailleurs avec avantage et profit.

Nous avons eu cet hiver un exemple bien frappant de la misère causée par le manque d'industrie dans notre comté. Depuis un certain nombre d'années, les MM. King faisaient ici le commerce de bois sur une grande échelle; ouvriers, cultivateurs et marchands ont largement profité de l'esprit d'entreprise et de la libéralité de ces Messieurs. Pour une cause bien connue dans nos localités, ces Messieurs ont dû suspendre leurs travaux. Qu'en est-il résulté? Les cultivateurs et les marchands des paroisses avoisinant St. Pascome, en savent quelque chose. Si nous n'avons pas eu la douleur de voir un grand nombre d'ouvriers, jetés sur le pavés par le manque d'ouvrage, réclamer la charité à nos portes, c'est grâce à l'extrême libéralité des MM. King. Car nous tenons de sources certaines que ces Messieurs n'ont pas dépensé cet hiver moins de \$1200 à \$1500 en aumônes de toutes sortes pour le soulagement de ces pauvres familles. On estime que ces Messieurs dé-

bourraient chaque année, pour la coupe du bois, une somme de \$40,000 du 1er Novembre au 1er Juin.

Cinquante personnes qui partent le soir pour les Etats-Unis à la recherche de la fortune, cinquante qui en reviennent le matin chassées par la misère qui règne en ce moment chez nos voisins, tel est le bilan du mouvement de migration canadienne française depuis quelques jours.—*Gazette de Joliette.*

RECETTES

Blessures produites par le joug.

Le repos, joint à des lotions d'eau froide, suffit presque toujours pour guérir les écorchures occasionnées par la pression du joug. Cependant, elles se cicatrisent avec beaucoup plus de promptitude lorsqu'on substitue à l'eau froide le mélange suivant: eau 1 chopine, esprit de vin ou bonne eau-de-vie un verre, extrait de saturne quatre cuillerées. On lave la partie malade avec cette liqueur et on en imbibe des linges qu'on applique sur la blessure.

Au lieu d'écorchures, il se forme souvent sur la partie où repose le joug, des tumeurs dures ou molles, plus ou moins volumineuses. On peut essayer de les résoudre par le repos et par les lotions d'eau froide. Mais si elles sont rondes, saillantes et molles à leur centre, il faut les frotter pendant quelques jours avec du saindoux ou tout autre corps gras, pour hâter leur maturité, et ensuite les ouvrir à l'aide d'un bistouri ou d'un canif. Le pus évacué, on lave la plaie plusieurs fois par jour avec de l'eau salée ou de l'eau mélangée d'eau-de-vie.

Poux chez les bêtes à cornes

Ces insectes se développent particulièrement derrière les cornes et les oreilles, à la nuque et au garrot, chez les bêtes mal soignées et mal nourries. Ils pullulent souvent au point de faire périr l'animal de maigreur.

On peut l'en délivrer de la manière suivante: on fait bouillir pendant une heure, 3 livre de tabac dans 4 pintes d'eau; on passe à travers un linge, et on ajoute à la décoction 1 once d'essence de térébenthine et 1/2 once d'esprit de corne de cerf. On se sert de cette composition pour laver une ou deux fois par jour, non-seulement les parties attaquées par les vermine, mais toute la surface de la peau.

Bibliographie

*L'Echo du soir*, tel est le titre d'une nouvelle composition musicale que nous venons de recevoir. Nul doute que ceux qui ont eu l'avantage de se procurer *La foi, l'espérance et la charité* s'empresseront d'acheter *L'Echo du soir*, grande valse élégante et caractéristique pour piano, car M. Crépault en est encore l'auteur, et c'est assez dire. Comme nous l'apprend un de nos confrères, M. Crépault malheureusement retenu chez lui par une infirmité, consacre tous ses moments à la profession qu'il exerce, il y a trois ans avec talent. Il partage son temps entre ses leçons et des nouvelles compositions qu'il met toujours en chantier. Il a un mérite que nous lui reconnaissons sincèrement et que le public saura aussi reconnaître, un encourageant ses publications.

M. A. Lavigne, de Québec, est l'éditeur de cette nouvelle publication. Prix: 85 centains.

M. A. Lavigne qui suit s'enlourer de nos célébrités musicales canadiennes, donne cours à son esprit d'entreprise, dans le but d'enrichir nos bibliothèques musicales de compositions du crû canadien. Il ne se passe pas de semaine, sans que ce monsieur ait à en offrir de nouvelles aux amateurs de musique. Nous invitons ceux-ci à se procurer les suivantes:

**L'ESPÉRANCE!** Pauvre-Franche, mélodie dramatique, musique de M. J. Faure. Prix: 35 centins.

**LES FLEURS DU PRINTEMPS**, valse très-brillante, transcrite pour piano, par M. J. A. DeFoy, respectueusement dédiée à Mademoiselle Albanj. La couverture contient un portrait de cette cantatrice. Prix: 90 centins.